

---

Adresse de la société populaire de Nègrepelisse (Lot) qui invite la Convention à rester à son poste jusqu'à l'anéantissement des traîtres et des conspirateurs, lors de la séance du 11 floréal an II (30 avril 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la société populaire de Nègrepelisse (Lot) qui invite la Convention à rester à son poste jusqu'à l'anéantissement des traîtres et des conspirateurs, lors de la séance du 11 floréal an II (30 avril 1794). In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) p. 495;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1971\\_num\\_89\\_1\\_28649\\_t1\\_0495\\_0000\\_2](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_28649_t1_0495_0000_2)

---

Fichier pdf généré le 30/03/2022

mortalité. Les bienfaits que vous procurez à la France seront bientôt partagés par tous les peuples du monde. L'immortelle déclaration des droits que vous avez décrétée, sera le seul évangile des nations.

Grâces éternelles vous soient rendues; vous avez détruit les deux grands fléaux de l'humanité, les rois et le fanatisme; les rois ne salissent plus le sol de la liberté, le fanatisme a disparu comme une ombre devant le flambeau de la raison.

Restez à votre poste, c'est notre vœu, le bonheur de tous, la République y est attachée. Pour nous, nous jurons entre vos mains, et nous ne serons pas parjures, d'exéquer les rois, les modérés, les fanatiques. Nos fortunes, nos vies sont à la République. Continuez vos grands travaux, votre zèle infatigable, veillez, mais vous ne veillerez pas seuls, nous veillerons aussi pour déjouer les complots liberticides. Le peuple est là, qui vous voit, vous admire, et vous soutiendra. Terreur aux méchants. Vive la République.»

JANIEZ, LEMAISTRE, CHIMONDOUIN, RICHARD, HUET, MASSOT, POUÉVIN, FROGER aîné, RAQUIN CHALUAY, MASSELIER, LEMANCEAU, JUETTE, LEMAISTRE, CHÂTEAU, GORON, MASSAERY, GUIVIZE.

c

[La Sté popul. de Nègrepelisse, à la Conv.; s.d. (1).

« Aux attentats commis jusqu'ici contre la liberté, il manquait l'assassinat de Bo, votre délégué dans les départements du Lot et du Cantal. Le génie tutélaire des droits du peuple l'a rendu invulnérable, et le plomb meurtrier du fanatique, du royaliste, a cessé d'être mortel devant lui. Notre fureur est à son comble. S'il nous eût permis... Ils ne vivraient plus, ces monstres; mais à vous seuls appartient la vengeance: qu'elle soit donc à l'ordre jusqu'à l'anéantissement des traîtres et des conspirateurs.»

d

[La Sté popul. de Montbrun, à la Conv.; 15 germ. II] (2).

« Citoyens législateurs,

Une faction scélérate était sur le point de porter une main parricide sur la représentation nationale, d'engloutir le vaisseau de la République. Sentinelle vigilante, vous l'avez écrasée, vous avez arraché de ces hommes atroces le manteau civique dont ils voilaient leurs complots liberticides, la hache de la loi en a fait justice, vous venez d'acquérir de nouveaux droits à la gratitude des Français.

Du haut de votre roc, vigoureux montagnards, continuez à surveiller les conspirateurs, à les frapper de mort. Semblables au sénat romain, foudroyez les nouveaux catilinas qui voudraient trahir leur patrie, et vous ferez le bonheur d'un

peuple qui vous a confié ses droits, et les fiers descendants des Gaulois vous élèveront des autels.»

GILLIBERT DESVERGNE, MAURIN, VALLAUTIN.

e

[La Sté popul. de Fleurance, à la Conv.; s.d.] (1).

« Législateurs,

Une des branches de la conspiration Hébert s'étendait sans doute jusque dans ce département. La présence d'un représentant du peuple qui a su faire monter l'esprit public au niveau de la Montagne, y terrasser le fanatisme et y comprimer les malveillants dont il est l'effroi, ne pouvait être qu'incommode aux ennemis de la révolution; le bras d'un scélérat a été armé et les jours de Dartigoeyte ont couru des périls, mais la commission militaire est debout, la guillotine est là, les coupables seront punis.

Représentans, le fer assassin n'approche jamais des Brissot, ni des Danton, il moissonna Marat et Lepeletier; que la calomnie baisse les yeux devant la vérité comme le crime devant la hache de la justice.»

BIGOURDAN (présid.), LABORDE (secrét.),  
MOUQUETTE (secrét.).

f

[La Sté popul. de Mâcon, à la Conv.; s.d.] (2).

« Citoyens représentans du peuple,

Il est donc bien vrai que le génie de la liberté veille sur les destins de la France, ceux qui ont les premiers depuis la révolution exprimé cette vérité étaient loin sans doute de prévoir toutes les difficultés qui devaient en retarder l'accomplissement; ils étaient loin de prévoir tous les malheurs que nous avons éprouvés de la part de cette nombreuse suite de faux amis du peuple qui, depuis les Necker, les Mirabeau, les Lafayette, les Barnavè, les Lameth et tant d'autres, jusqu'aux Hébert, aux Camille Desmoulins, aux Danton se sont montrés avec éclat dans la carrière révolutionnaire.

Les insensés! ils prétendaient que par la seule force de leur génie le crime triompherait de la vertu; quelques-uns d'eux poussaient le délire jusqu'à prétendre que par eux les hommes parviendraient à méconnaître la divinité.

Mais cette providence à laquelle ils avaient insulté les a frappés, ils ne sont plus et le peuple français dont ils avaient juré la perte, marche maintenant d'un pas rapide à ses hautes destinées.

Glorieux instruments de cette admirable providence, citoyens représentans, vous qui avez voulu et voulez sans réserve le bonheur des Français, vous qui avez au milieu de tous les dangers débarrassé tour à tour la route qui y conduit, et du criminel royalisme et de l'odieux feuillantisme, et du ténébreux fédéralisme, et du barbare fanatisme, et du hideux athéisme enfin, voyez le peuple qui vous suit, qui se précipite

(1) B<sup>4n</sup>, 12 flor.; J. Perlet, n° 588; J. Matin, n° 619. Dép. du Lot, aujourd'hui Tarn-et-Garonne.

(2) C 302, pl. 1095, p. 9. Charente

(1) C 303, pl. 1108, p. 17. Dép. du Gers.

(2) C 303, pl. 1108, p. 16.